



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

### politique à l'égard des jeunes

Question écrite n° 26867

#### Texte de la question

M. Jean-Pierre Allosery attire l'attention de Mme la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative sur le sujet de la politique jeunesse. En effet, le Gouvernement en a fait un engagement fort en la rendant prioritaire. Pour cela, le 21 février 2013, le comité interministériel de la jeunesse était installé sous la présidence de M. le Premier ministre et coordonné par Mme la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative. Cette instance de pilotage est le signe fort d'une politique ambitieuse et innovante capable de créer une véritable armature de soutien en faveur de l'ensemble des jeunes. À travers cette structuration, une politique de droit commun accessible à tous pourra enfin voir le jour. Ainsi, 13 chantiers prioritaires déclinés en 47 mesures concrètes ont été définis. Il souhaite connaître les suites données à l'action "procéder à un état des lieux sur le dialogue et la participation des jeunes à l'espace public" qu'elle a la charge de mettre en oeuvre dans le cadre de ce comité interministériel.

#### Texte de la réponse

« Renforcer la représentation des jeunes dans l'espace public » est un des 13 objectifs prioritaires identifiés par le plan d'action adopté par le comité interministériel de la jeunesse du 21 février 2013. Parmi les 6 mesures comprises dans cet objectif figure celle visant à « encourager la participation des jeunes aux mouvements associatifs, politiques et syndicaux ». Il s'agira dans un premier temps de sensibiliser les jeunes à l'engagement associatif, politique et syndical dans et en dehors de leur parcours scolaire, et d'autre part, de renforcer l'accès des jeunes eux-mêmes aux instances de décision de ces organisations. Dans cette perspective, une rubrique dédiée à la thématique de l'engagement sera créée sur le site Internet du ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative. Des informations de référence y apparaîtront : présentation des dispositifs, accès aux droits, liens vers les sites utiles. A court terme, des coopérations avec le ministère de l'éducation nationale et le ministère chargé de la vie associative sont prévues pour sensibiliser les jeunes lors des semaines de l'engagement organisées du 30 septembre au 18 octobre par le délégué national à la vie lycéenne dans les lycées. Ces actions constituent une préfiguration de l'édition 2014 des semaines de l'engagement qui, associera les ministères de l'éducation nationale, de la santé, de l'agriculture (enseignement agricole), et de la jeunesse, autour d'une notion élargie de l'engagement au-delà du seul cadre scolaire. Le ministère chargé de la jeunesse se propose également, dans une perspective de valorisation de leur engagement, de faciliter l'accès à la médaille de la jeunesse et des sports aux jeunes. Le ministère souhaite également accompagner la création d'organisations de jeunes : après plusieurs échanges notamment avec le Forum français de la jeunesse, la création d'une cellule d'accompagnement des organisations de jeunes est en cours au sein de la direction de la Jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative. Afin d'élaborer une campagne nationale sur la valorisation et l'expérience syndicale par la participation à des procédures de validation des acquis de l'expérience, le ministère chargé de la jeunesse a rencontré les sections « jeunes » de plusieurs organisations syndicales. Cette campagne se déroulerait en 2014 avec le concours du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le ministère chargé de la jeunesse devrait également examiner à l'automne, avec le délégué à la vie lycéenne et le ministère de l'Éducation nationale, les conclusions du conseil

national de la vie lycéenne (CNVL) en vue d'éclairer d'autres démarches pour servir cet objectif.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Allossery](#)

**Circonscription :** Nord (15<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 26867

**Rubrique :** Jeunes

**Ministère interrogé :** Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

**Ministère attributaire :** Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [21 mai 2013](#), page 5254

**Réponse publiée au JO le :** [22 octobre 2013](#), page 11118